



L'Enquête sociale générale (ESG) de Statistique Canada recueille des renseignements sur des enjeux sociaux majeurs au sein de la société canadienne depuis 20 ans.

Le périodique Quelques faits donne un bon aperçu de l'évolution de la société canadienne au cours des deux dernières décennies, dans le cadre du thème « Sans l'Enquête sociale générale, nous serions toujours sans réponses... »

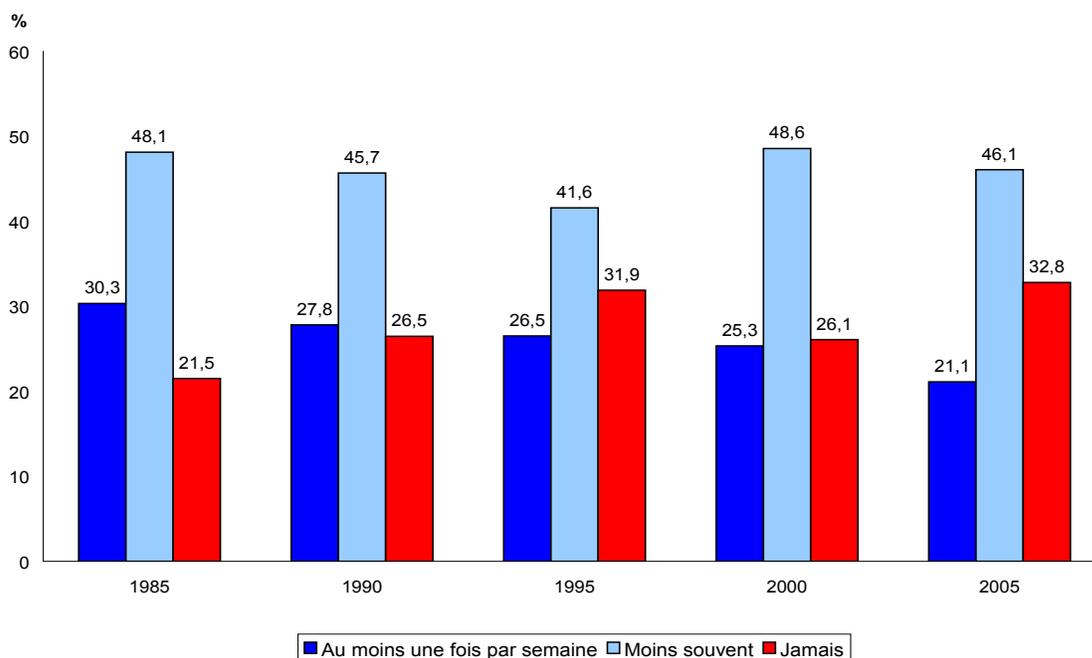
Par Colin Lindsay

## Baisse de la participation à des services religieux

Le pourcentage de la population<sup>1</sup> canadienne participant régulièrement à des services religieux a diminué au cours des 20 dernières années. Selon l'Enquête sociale générale, seulement 21 % des Canadiens de 15 ans et plus ont déclaré qu'ils participaient à un service religieux au moins une fois par semaine en 2005, ce qui représente une baisse par rapport à la proportion de 30 % en 1985.

Par ailleurs, la proportion de Canadiens qui ont dit ne pas avoir assisté durant la dernière année à des services religieux a augmenté au cours des dernières décennies. En 2005, environ un Canadien sur trois de 15 ans et plus a indiqué qu'ils ne participaient jamais à ces services; une hausse par rapport à la proportion de 22 % en 1985.

Graphique 1 Fréquence de la participation à un service religieux, 1985 à 2005



**Note :** La catégorie moins souvent comprend : au moins une fois par mois, quelques fois par année et au moins une fois par année.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1985 à 2005.

1. Les Canadiens de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces, ne tient pas compte de la partie de la population vivant dans des établissements.

La majorité des Canadiens ont assisté à un service religieux moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois au cours de la dernière année. En fait, près de la moitié des Canadiens font partie de la catégorie de ceux qui assistent moins souvent à un office religieux. Le pourcentage a à peine varié depuis 1985, baissant légèrement pour les 15 à 24 ans, de 55 % à 51 % entre 1985 et 2005, et diminuant de moins de 2 % de points pour atteindre 48 % chez les 24 à 44 ans. Le pourcentage de Canadiens de 45 et plus qui ont assisté à un service religieux, moins souvent, n'a pas changé depuis 20 ans.

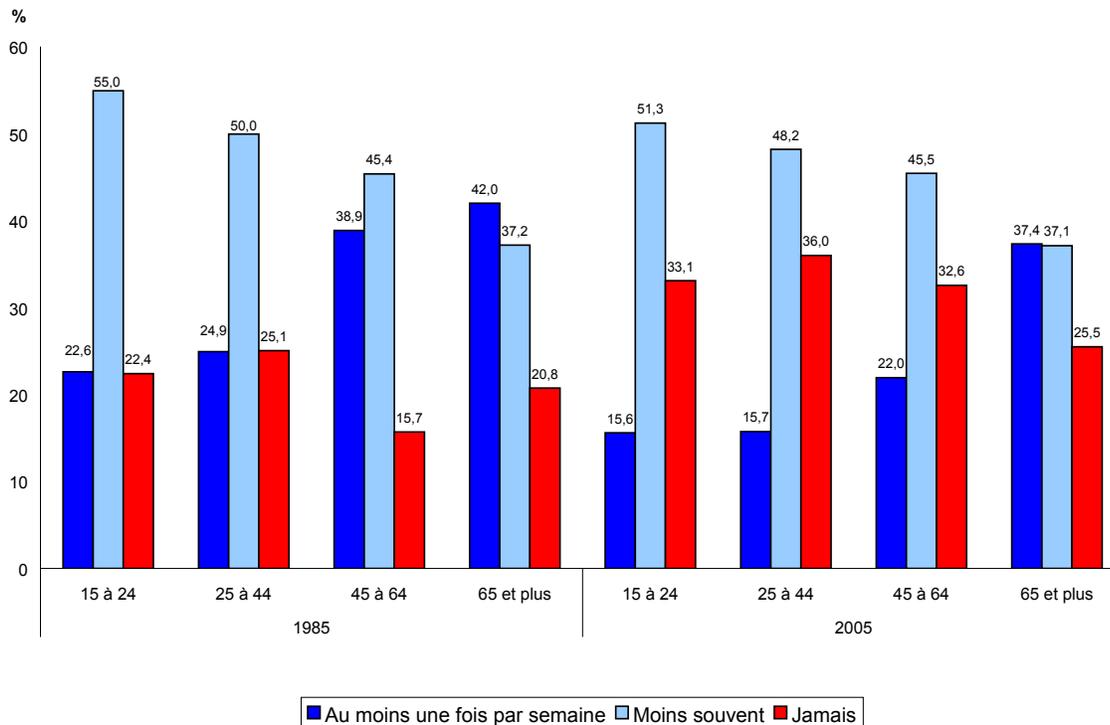
Les Canadiens plus âgés sont beaucoup plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes d'assister régulièrement à des services religieux. En 2005, par exemple, 37 % de tous les Canadiens de 65 ans et plus participaient à un service religieux au moins une fois par semaine, tandis que cette proportion n'était que de 16 % chez les personnes de 15 à 24 ans et de 25 à 44 ans. En revanche, 33 % des personnes de 15 à 24 ans ont déclaré n'avoir jamais assisté à un service religieux, tandis que seulement 26 % des personnes âgées n'ont jamais assisté à un service religieux.

On observe toutefois un déclin de la fréquentation régulière d'une église (au moins une fois par semaine) dans tous les groupes d'âge au cours des deux dernières décennies, tandis que la proportion de Canadiens qui ont indiqué qu'ils ne participaient jamais à des services religieux a augmenté dans tous les groupes d'âge. C'est particulièrement vrai chez les personnes de 45 à 64 ans. Par exemple, le pourcentage de personnes de ce groupe d'âge participant à une célébration religieuse au moins une fois par semaine est passé de 39 % en 1985 à seulement 22 % en 2005, tandis que la proportion de ceux qui ont déclaré ne jamais participer à des cérémonies religieuses a plus que doublé, pour passer de 16 % à 33 % pendant la même période.

Cette baisse de taux de participation aux services religieux est attribuable, du moins en partie, à la hausse considérable de la proportion de la population ayant indiqué n'avoir aucune appartenance religieuse au cours des deux dernières décennies. En 2005, 22 % des personnes de 15 ans et plus ont déclaré qu'elles n'adhéraient à aucune religion, c'est-à-dire qu'elles ont répondu qu'elles étaient agnostiques, athées ou humanistes ou qu'elles n'avaient pas de religion à la question sur l'appartenance religieuse. Cette proportion représentait le double de celle de 1985, où 11 % de la population adulte avait indiqué ne pas avoir d'appartenance religieuse.

Finalement, la participation à des services religieux a fléchi même chez les personnes ayant une appartenance religieuse. En 2005, 27 % des personnes de 15 ans et plus ayant une appartenance religieuse quelconque ont déclaré qu'elles participaient à des services religieux toutes les semaines, comparativement à 34 % en 1985. Par ailleurs, le pourcentage de personnes ayant une appartenance religieuse qui ne participaient jamais à des services religieux a grimpé de 24 % à 41 % pendant la même période.

Graphique 2 Fréquence de la participation à un service religieux, par âge, 1985 à 2005



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1985 à 2005.

### Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 par téléphone : 613-951-5979 ou par courriel à [sasd-dssea@statcan.ca](mailto:sasd-dssea@statcan.ca).

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :  
Service de renseignements 1-800-263-1136

### Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada  
© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

### Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

### Bientôt disponible...

Tous les jeudis, de juin à septembre, l'Enquête sociale générale publiera son nouveau périodique Quelques faits. Consultez Le quotidien de Statistique Canada le jeudi pour obtenir de l'information sur la satisfaction à l'égard de la vie, la retraite, l'Internet, les horaires surchargés, la famille, la victimisation et plus encore.